

**CESSION DE VÉHICULES À TITRE GRATUIT
AUX COLLÈGES "SAMUEL DUMENIEU" À MONTENDRE ET
"JEAN GUITON" À LA ROCHELLE**

**Cinquième commission : Affaires
scolaires et Enseignement supérieur**

**COMMISSION PERMANENTE
du 17 novembre 2023**

**DELIBERATION
N° 2023-11-17-65**

La Commission Permanente du Département réunie à la Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle, le 17 novembre 2023 à 15h30, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1^{er} juillet 2021),

Considérant l'article L 3213-1 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le Département a la charge de l'équipement des collèges,

Considérant que le Département de la Charente-Maritime dispose dans son parc automobile de véhicules utilitaires et véhicules légers à l'état roulant qui ne sont plus utilisés par les services départementaux,

Considérant que le service de prévention des risques professionnels recommande l'attribution d'un véhicule de réforme type fourgon pour l'ouvrier de maintenance du collège « Samuel Dumenieu » à Montendre à la suite d'un aménagement de poste,

Considérant la demande du collège « Jean Guiton » à La Rochelle le 4 avril 2023 de disposer d'un véhicule léger dans le cadre de déplacements courts des équipes de direction et de maintenance,

Considérant que le Département dispose d'un véhicule Renault Master de 2013 totalisant 245 000 km et d'une valeur vénale de 4 000 € qui a fait l'objet d'un remplacement,

Considérant que le Département dispose d'un véhicule Renault Kangoo de 2008 totalisant 271 000 km et d'une valeur vénale de 2 000 € qui a fait l'objet d'un remplacement,

Considérant l'avis favorable de la 5^{ème} Commission du 20 octobre 2023,

DECIDE :

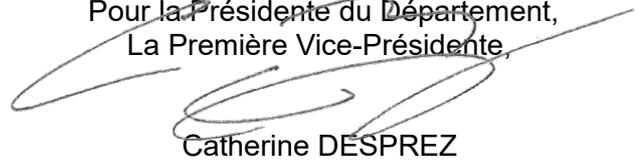
1°) d'approuver les cessions gratuites par le Département de la Charente-Maritime au profit des collèges « Samuel Dumenieu » à Montendre et « Jean Guiton » à La Rochelle, des véhicules suivants :

- Renault Master immatriculé CX-925-LV (mise en circulation le 31 juillet 2013),
- Renault Kangoo immatriculé 554-ZC-17 (mise en circulation le 24 octobre 2008),

2°) d'autoriser sa Présidente à signer toute pièce relative à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Pour la Présidente du Département,
La Première Vice-Présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the printed text.

Catherine DESPREZ